

Avis à la population de Sierre

L'eau de la Ville de Sierre est impropre à la consommation

SIERRE, LE 08 JUIN 2022

Suite aux résultats des analyses réalisées par OIKEN, l'eau du réseau de l'ensemble de la Ville de Sierre est déclarée impropre à la consommation. Jusqu'à nouvel ordre, l'eau doit impérativement être bouillie avant d'être consommée. L'eau des fontaines est déclarée non potable jusqu'à nouvel ordre.

Des prélèvements additionnels sont en cours sur l'ensemble des réseaux de Sierre pour évaluer la situation. Une chloration suivie d'une purge seront exécutées d'ici la fin de journée pour désinfecter les réseaux. Des informations complémentaires seront transmises suite aux prélèvements de contrôles effectués après cette désinfection.

Personnes de contact

François Fellay
Directeur général de OIKEN
medias@oiken.ch
079 818 96 11